

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 1 - 2015



TISSU PRODUCTIF: PORTÉ PAR LE SECTEUR DES SERVICES MARCHANDS, IL AFFICHE DE FORTS CONTRASTES TERRITORIAUX



Au sein de l'espace transfrontalier élargi, constitué du canton de Genève, du district de Nyon, de la zone d'emploi du Genevois français et des zones d'emploi périphériques, les emplois se répartissent de manière presque égale entre la France et la Suisse.

C'est dans le canton de Genève et le long de la frontière franco-suisse que les plus fortes densités d'emploi sont observées. Alors que le marché de l'emploi progresse de manière continue depuis dix ans dans le canton de Genève, les zones d'emploi françaises affichent en 2012 le même niveau d'emploi qu'en 2002, après le repli dû à la crise économique de 2008. Les services marchands concentrent la moitié de l'emploi et sont plus présents du côté suisse que français. L'industrie se caractérise quant à elle par une forte spécialisation géographique. Les activités présentielles, qui traduisent l'intensité des fonctions résidentielle et touristique d'un territoire, sont très développées le long de la frontière et au bord du lac Léman. Les entreprises sont plutôt de petite taille. Au sein de cet espace, le Genevois français est la zone d'emploi où le tissu productif se renouvelle le plus.





LA MOITIÉ DES EMPLOIS SONT DANS LE CANTON DE GENÈVE

L'espace transfrontalier élargi est composé du canton de Genève et du district de Nyon sur le territoire suisse ; côté français, le Genevois français et ses zones d'emploi périphériques (Chablais, vallée de l'Arve, Oyonnax et Annecy) sont retenus (voir carte 1). Ce territoire franco-suisse s'étend sur 6 200 km² et comprend 720 600 emplois ; la moitié d'entre eux sont situés dans le canton de Genève. Le Genevois français et la zone d'emploi d'Annecy abritent respectivement 101 000 et 130 000 emplois, soit plus de sept emplois français sur dix.

LES PLUS FORTES DENSITÉS D'EMPLOI SONT RELEVÉES LE LONG DE LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE ET DANS LE CANTON DE GENÈVE

Si l'emploi est inégalement réparti entre les territoires qui forment l'espace transfrontalier élargi, il l'est aussi à un niveau géographique plus fin. Ainsi, le canton de Genève, dont la densité d'emplois s'élève à 1 400 emplois/km², se distingue par une concentration de l'emploi particulièrement élevée dans les communes de la ville de Genève (12 000 emplois/ km²), de Carouge (9 500 emplois/km²) et de Lancy (4 000 emplois/km²). En comparaison, à Annemasse, commune la plus dense du territoire français devant Annecy, la densité d'emploi est quatre fois plus faible qu'à Genève. En dehors du canton de Genève, les plus fortes densités sont situées dans les communes bordant le lac Léman, comme au nord du Chablais (Thonon-les-Bains) et au sud du district de Nyon, ainsi que le long de la frontière franco-suisse (comme dans le pays de Gex). La vallée de l'Arve est aussi riche en emplois, dans une moindre mesure toutefois, en particulier dans son embouchure, située dans le Genevois français. Dans les zones d'emploi d'Annecy et Oyonnax, la densité de l'emploi est généralement faible dès que l'on s'éloigne de leurs pôles respectifs.

Nombre d'emplois par territoire, en 2012

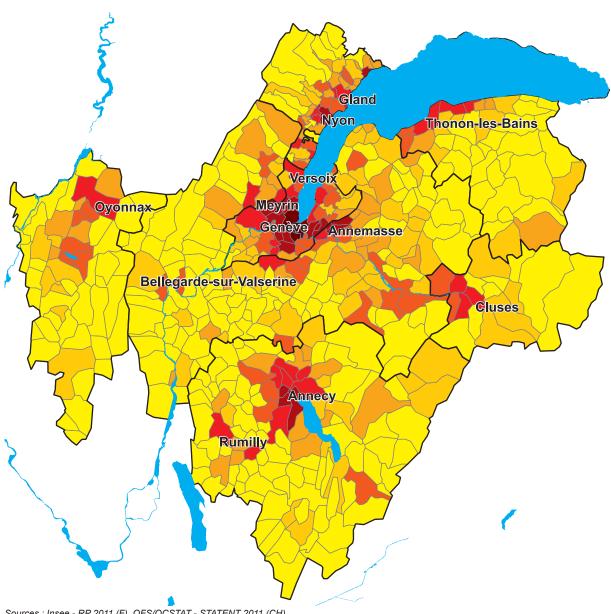
| | | Emploi total | Part dans l'emploi par territoire | Part dans l'emploi franco-suisse |
|---------------------|-------------------|--------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Territoire français | Total | 324 000 | 100,0% | 45,0% |
| • | Oyonnax | 27 900 | 8,6% | 3,9% |
| | Ánnecy | 130 100 | 40,2% | 18,1% |
| | Genevois français | 100 700 | 31,1% | 14,0% |
| | Vallée de l'Arve | 27 800 | 8,6% | 3,9% |
| | Chablais | 37 400 | 11,6% | 5,2% |
| Territoire suisse | Total | 396 600 | 100,0% | 55,0% |
| | Canton de Genève | 355 500 | 89,6% | 49.3% |
| | District de Nyon | 41 100 | 10,4% | 5,7% |
| Total | | 720 600 | | 100,0% |

Sources: Insee - Estel 2012 (F), OFS/OCSTAT - STATENT 2012 (CH)

LA PLUPART DES EMPLOIS RELÈVENT DES SERVICES MARCHANDS

Le secteur des services marchands (voir annexe 1) concentre plus de la moitié des emplois du territoire, tout comme dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes et en Suisse. Dans le canton de Genève, six emplois sur dix relèvent de ce secteur, ce qui s'explique notamment par l'importance du secteur financier, du commerce de gros et du commerce de détail. Le poids des services marchands est similaire dans la zone d'emploi touristique du Chablais,

et atteint sept emplois sur dix dans le district de Nyon. Quant aux services non marchands, ils sont les plus représentés dans le canton de Genève (qui héberge de nombreuses organisations internationales, comme l'ONU, une université et un hôpital universitaire), le Genevois français et à Annecy: 20 % des emplois y sont consacrés. Ce secteur est comparativement moins présent dans le district de Nyon, l'essentiel de l'administration cantonale vaudoise, de même que l'hôpital universitaire et les universités, se trouvant à Lausanne.



Sources: Insee - RP 2011 (F), OFS/OCSTAT - STATENT 2011 (CH)

Nombre d'emplois par km²

moins de 20

de 20 à moins de 50

de 50 à moins de 100

de 100 à moins de 300

de 300 à moins de 1 000

de 1 000 à moins de 5 000

5 000 et plus

Les zones d'emploi d'Oyonnax et de la vallée de l'Arve présentent une structure sectorielle différente, caractérisée par une forte activité industrielle, qui concentre deux emplois sur cing. Partout ailleurs, l'industrie représente moins d'un emploi sur cinq, le canton de Genève et le district de Nyon (8 % à 9 %) étant les moins industrialisés. Le secteur de la construction est un grand pourvoyeur d'emplois dans le Genevois français (8,1 % des emplois), du fait de la forte attractivité de ce territoire. Il l'est aussi dans le Chablais et la zone d'emploi d'Annecy, en raison notamment du dynamisme du marché des résidences secondaires. Malgré le moindre niveau de construction de nouveaux logements dans le canton de Genève, la construction y représente 4,9 % des emplois.

Enfin, l'agriculture est peu présente à Genève. Dans le district de Nyon, elle représente en revanche plus de 4 % des emplois (soit 1 700 emplois), une proportion supérieure à celle observée à l'échelon suisse. Sachant que seul l'emploi salarié est pris en compte côté français, et considérant la proportion élevée de l'emploi non salarié dans le secteur agricole, les comparaisons ne sont pas pertinentes.

UN MARCHÉ DE L'EMPLOI DYNAMIQUE DANS LE CANTON DE GENÈVE

Les dynamiques d'emploi sont assez diverses selon le secteur d'activité et la localisation. Ainsi, le canton de Genève affiche une croissance soutenue de l'emploi sur la période récente : + 21 % entre 2005 et 2012. Cette croissance est encore plus marquée dans le district de Nyon : le nombre d'emplois y croît de 33 % entre 2005 et 2012. Côté français, après l'inflexion induite en 2009 par la crise économique, le niveau d'emploi en 2012 est comparable à celui de 2005.

A Genève, le secteur des services¹, qui concentre l'essentiel de l'emploi, suit logiquement une dynamique de croissance comparable à celle de l'emploi total sur la période. Côté français, l'emploi dans ce secteur² est en hausse de 4 points par rapport à 2008 (évolution de l'indice en base 2005 = 100). Alors que, dans le canton

de Genève, l'emploi industriel a progressé de 17 points entre 2005 et 2008 et s'est maintenu à ce niveau depuis, il décroît depuis dix ans dans les zones d'emploi françaises, une stabilisation étant toutefois observée depuis 2009. Le secteur de la construction marque aussi une opposition nette : alors que l'emploi est stable depuis 2009 du côté français, il affiche une hausse de plus de 20 points à Genève par rapport à 2005. Enfin, le secteur agricole est de moins en moins pourvoyeur d'emplois, dans le canton de Genève comme dans les zones d'emploi voisines.

LE GENEVOIS FRANÇAIS PLUS EXPOSÉ AU CHÔMAGE QUE LA ZONE D'EMPLOI D'ANNECY CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Dans le canton de Genève, en 2014, le taux de chômage s'établit à 5,5 %³, inférieur d'un point à celui de 2003. Il est en revanche supérieur à celui observé dans le canton de Vaud, l'écart se réduisant sur la période récente (un demi-point en 2014, contre près de deux points en 2003). Ces taux sont tous deux supérieurs au taux de chômage national, qui s'élève à 3,2 % en 2014.

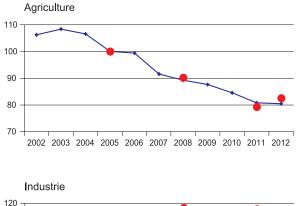
Au cours de la même période, le taux de chômage a progressé dans toutes les zones d'emploi françaises, de façon variable en fonction de leurs caractéristiques sectorielles. Ainsi, les zones d'emploi industrielles d'Oyonnax et de la vallée de l'Arve sont les plus touchées : le chômage y culmine entre 9 et 10 %, soit une hausse de 2 à 3 points par rapport à 2003. Ces zones d'emploi ont subi plus violemment que les autres les effets de la crise économique, le taux atteignant 12 % en 2009 dans la vallée de l'Arve. Dans le Genevois français et a fortiori à Annecy, le taux est comparativement assez faible, aux alentours de 7 %, soit environ 2 points de moins qu'en Rhône-Alpes. Toutefois, alors qu'Annecy se distingue par une stabilité du taux de chômage ces dernières années, ce n'est pas le cas dans le Genevois français, où il y est même supérieur qu'en 2009.

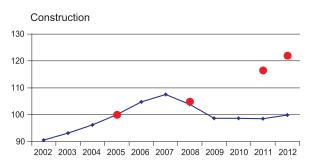
¹ Données non disponibles pour le district de Nyon.

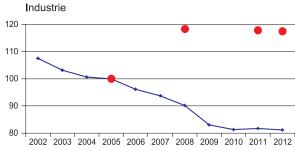
² Les évolutions sectorielles de l'emploi, bien qu'elles ne concernent que l'emploi salarié, sont assimilées à celles de l'emploi total.

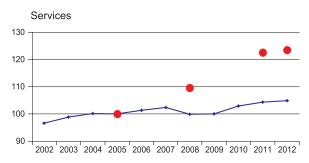
³ En raison des différences méthodologiques dans le calcul du taux de chômage entre la France et la Suisse et de l'indisponibilité d'un taux de chômage au sens du BIT à cet échelon géographique, les écarts de niveau sont difficiles à interpréter; on peut toutefois comparer les évolutions.

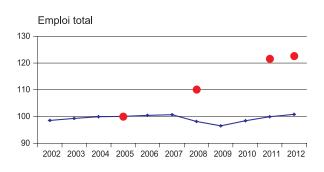
Evolution de l'emploi par secteur d'activité dans les zones d'emploi françaises et le canton de Genève (2005=100)





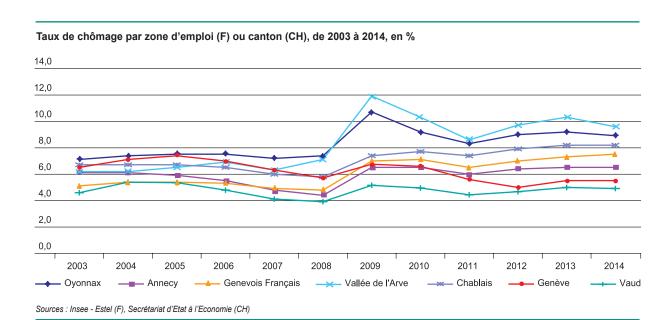






→ Zones d'emploi françaises • Canton de Genève

Sources: Insee - Estel (F), OFS/OCSTAT - STATENT (CH)



80 % DES EMPLOIS DU CHABLAIS SONT DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

Afin d'apprécier le degré d'ouverture du tissu productif local, l'économie peut être partitionnée en deux sphères, l'une productive, l'autre présentielle (voir annexe 2). Les activités présentielles regroupent l'ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Elles représentent deux tiers des emplois de l'espace transfrontalier élargi.

L'économie présentielle est particulièrement développée dans le Chablais, zone d'emploi touristique, où près de huit emplois sur dix y sont consacrés ; ce taux atteint même neuf emplois sur dix dans les stations de ski de Morzine ou des Gets. Alors que le Chablais présente une certaine homogénéité du taux d'activité présentielle sur le territoire, ce n'est pas le cas du Genevois français. En effet, si le taux global s'élève à sept emplois sur dix, c'est dans le pays de Gex et plus généralement le long de la frontière franco-suisse que le secteur présentiel est le plus développé ; au sudest de cette zone d'emploi, dans l'embouchure de la vallée de l'Arve, où se trouvent plusieurs sites industriels, le taux est plus faible, comme par exemple à Bonneville (59 %). De manière attendue, l'économie productive représente plus d'un emploi sur deux dans les zones d'emploi industrielles d'Oyonnax et de la vallée de l'Arve. Quant à la zone d'emploi d'Annecy, la sphère présentielle y représente 64 % de l'économie, un taux similaire à celui de Rhône-Alpes.

Dans le canton de Genève, l'emploi présentiel ne pèse qu'à hauteur de six emplois sur dix. Ceci s'explique en partie par le fait que les activités financières, qui représentent une part importante de l'emploi, sont considérées comme relevant de la sphère non présentielle. La part d'emploi présentiel du canton est similaire à celle de la ville de Genève, qui groupe plus de la moitié des emplois du canton. Logiquement, la part de l'emploi présentiel est plus élevée dans les communes essentiellement résidentielles (par exemple 79 % à Veyrier), et plus basse dans les communes soumises à une activité industrielle importante (32 % à Satigny). Malgré une structure de l'emploi différente de celle du canton de Genève, le district de Nyon présente une part d'emploi présentiel similaire.

UNE FORTE SPÉCIALISATION INDUSTRIELLE

L'emploi industriel se caractérise par une forte spécialisation sur le territoire. Les activités de décolletage sont traditionnellement associées à la vallée de l'Arve, zone d'emploi la plus spécialisée : sept emplois salariés industriels sur dix sont relatifs au secteur de la métallurgie, pour un total de 6 600 emplois salariés en 2013. Le Genevois français et Annecy contribuent aussi à cette spécialité rhônalpine (avec respectivement 3 900 emplois et 3 600 emplois). Les proportions de ce secteur y sont toutefois moins élevées : respectivement 29 % et 18 % des emplois industriels sont concernés. L'industrie plastique pèse quant à elle pour la moitié des emplois industriels de la zone d'emploi d'Oyonnax (4 900 emplois). Dans le canton de Genève, bien que la part de l'économie consacrée à l'industrie soit sensiblement plus faible que dans les zones d'emploi françaises, le secteur de l'horlogerie occupe une place de choix : le tiers des emplois industriels y sont consacrés, soit environ 9 000.

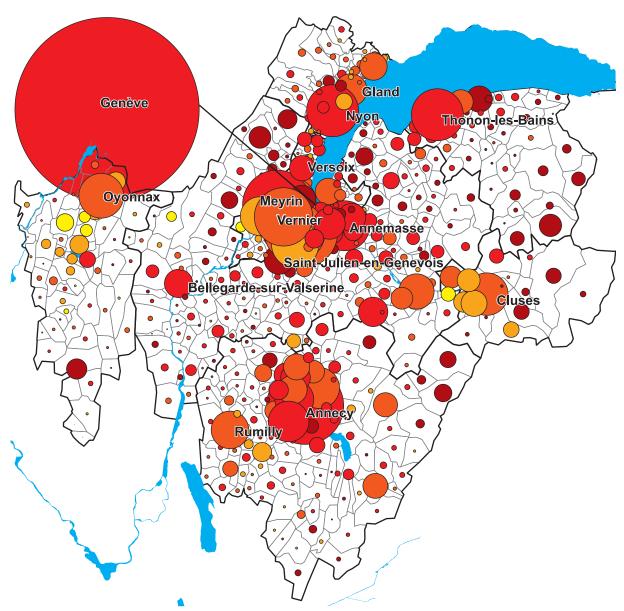
Répartition de l'emploi par secteur d'activité et territoire, en 2012*

| | Agriculture | Industrie | Construction | Tertiaire marchand | Tertiaire non marchand | Total |
|-------------------|-------------|-----------|--------------|-----------------------|------------------------|--------|
| Oyonnax | 0,3% | 41,0% | 5,2% | 36,8% | 16,7% | 100,0% |
| Annecy | 0,4% | 18,2% | 7,5% | 52,3% | 21,5% | 100,0% |
| Genevois Français | 0,7% | 16,2% | 8,1% | 52,2% | 22,8% | 100,0% |
| Vallée de l'Arve | 0,1% | 43,4% | 5,2% | 38,9% | 12,4% | 100,0% |
| Chablais | 0,3% | 13,0% | 7,9% | 59,0% | 19,8% | 100,0% |
| Rhône-Alpes | 0,6% | 18,0% | 6,8% | 53,1% | 21,5% | 100,0% |
| Canton de Genève | 0,5% | 7,9% | 4,9% | 64,6% | 22,1% | 100,0% |
| District de Nyon | 4,0% | 9,0% | 5,8% | 72,0% | 9,2% | 100,0% |
| Suisse | 3,4% | 15,3% | 7,0% | 60,4% | 13,9% | 100,0% |

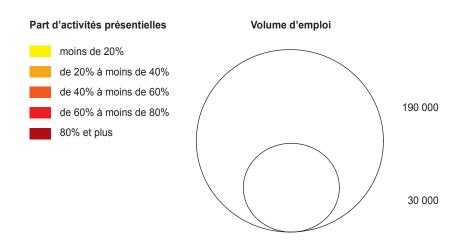
^{*} En France, uniquement l'emploi salarié.

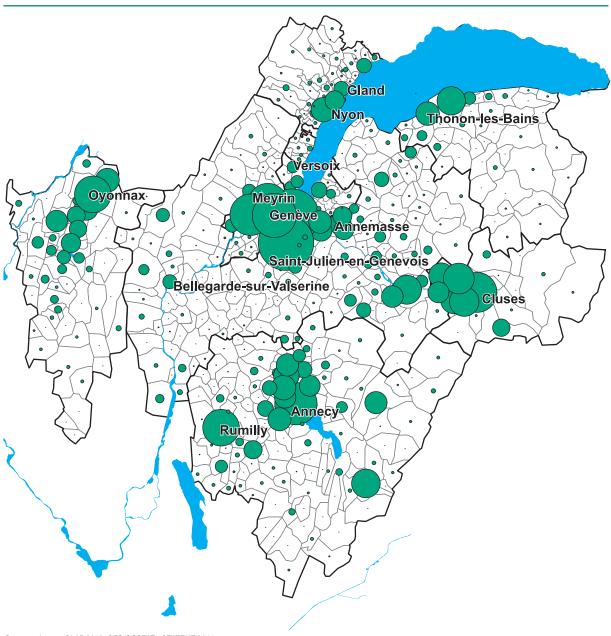
Sources: Insee - Clap 2012 (F), OFS - STATENT 2012 (CH)





Sources: Insee - RP 2011 (F), OFS/OCSTAT - STATENT 2011 (CH)





Sources: Insee - CLAP 2013, OFS/OCSTAT - STATENT 2011

Volume d'emploi industriel



DANS LE CANTON DE GENÈVE, LE POIDS EN EMPLOI DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE EST TROIS FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE DANS LES ZONES D'EMPLOI FRANÇAISES

Dans le canton de Genève, près de neuf emplois sur dix sont consacrés au secteur des services, soit environ 300 000 emplois. Les activités de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale regroupent à elles seules près du quart de ces emplois, soit environ 76 000. Près de 43 % d'entre eux se trouvent dans des établissements appartenant au secteur privé. Le poids de ces activités est proche de la moyenne nationale suisse; il est plus faible d'environ 5 points que dans les zones d'emploi françaises.

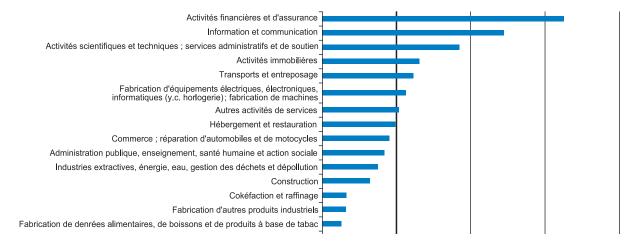
Les emplois des branches précitées sont principalement concentrés dans les activités pour la santé humaine et l'enseignement (23 000 pour chacun de ces deux sous-secteurs). Les activités extraterritoriales, dans lesquelles se trouvent les organisations internationales - telles que l'ONU (5 500 emplois en 2012), l'OMS (2 000 emplois) et le CERN (7 500 emplois) -, les consulats et les missions permanentes, groupent à Genève plus de 26 000 emplois en 2012, soit 7 % de l'emploi total dans le canton.

Regroupant 18 % de l'emploi, les activités scientifiques et techniques sont un autre secteur fort, son poids dans l'emploi étant près de deux fois supérieur à celui des zones d'emploi françaises. Le secteur financier occupe lui aussi une place de choix, employant une personne sur dix pour un total de près de 22 000 emplois. L'emploi du secteur des activités financières et d'assurance dans son ensemble pèse trois fois plus en proportion dans le canton de Genève que dans les zones d'emploi françaises.

Le district de Nyon se distingue quant à lui par une spécificité dans le domaine des activités liées à la santé humaine, qui compte 3 500 emplois, et du commerce de détail (3 400 emplois) : ces deux activités regroupent 17 % des emplois du district.

Dans les zones d'emploi françaises, les activités du commerce viennent au second rang après celles de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale: 15 % des emplois y sont consacrés, pour un total de 47 000 emplois.

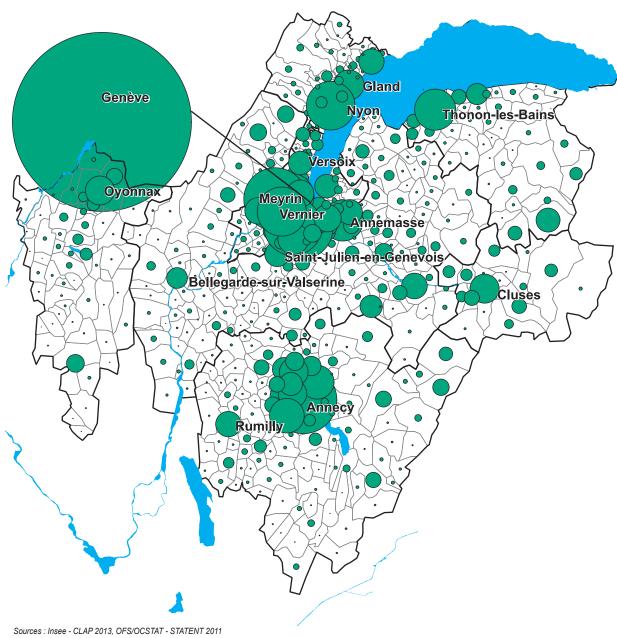
Spécificités sectorielles du canton de Genève par rapport aux zones d'emploi françaises, en 2011



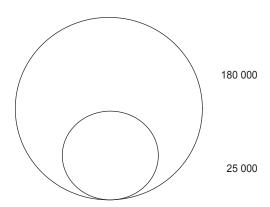
Note de lecture: la part de l'emploi dédiée aux activités financières et d'assurance est 3,3 fois supérieure dans le canton de Genève que dans les cinq zones d'emploi françaises. Hors organisations internationales, ambassades, consulats et missions permanentes.

Sources: Insee - RP 2011 (F), OFS - STATENT 2011 (CH)





Volume d'emploi tertiaire



FORTE CONCENTRATION DE L'EMPLOI DANS LES PETITES ENTREPRISES

Aux spécificités économiques locales correspondent des entreprises de taille variable (voir annexe 3): alors que les entreprises industrielles sont souvent de taille intermédiaire, les sociétés de services sont généralement de petite taille⁴. De manière globale, les zones d'emploi françaises se distinguent par une surreprésentation des entreprises de petite taille et une sous-représentation des grandes entreprises en termes d'emploi, comparativement à la région Rhône-Alpes. Dans le canton de Genève, la répartition des emplois selon la taille des entreprises est légèrement différente de la répartition à l'échelon national : les micro-entreprises sont moins présentes, tandis que les entreprises de plus de 250 employés sont plus nombreuses. Par contre, dans le district de Nyon, les micro-entreprises sont plus représentées qu'en Suisse.

Dans le Chablais, un emploi sur quatre est consacré aux activités d'hébergement ou restauration.

Cela explique la concentration de l'emploi dans des entreprises de petite taille : la moitié des emplois sont situés dans une entreprise de moins de 20 salariés (17 points de plus qu'en Rhône-Alpes). Cette forte concentration de l'emploi dans les petites structures est aussi observée, quoique dans une moindre mesure, dans le Genevois français et le district de Nyon. En raison de la nature industrielle de la vallée de l'Arve et d'Oyonnax, près d'un emploi sur deux est localisé dans une entreprise moyenne ou une ETI, alors que les grandes entreprises ne concentrent que 7 % de l'emploi. La forte représentation des emplois dans des entreprises de taille moyenne et intermédiaire se retrouve aussi dans le canton de Genève, même si ce canton possède une structure économique très différente. C'est à Annecy et dans le Chablais (où le groupe d'électronique Thales est implanté) que la part d'emploi des grandes entreprises est la plus forte (environ un sur quatre, comme en Rhône-Alpes).

Répartition de l'emploi par taille d'entreprise, en 2011

| Mic Salariés: | ro-entreprise moins de 10 | TPE de 10 à 19 | PE de 20 à 49 | ME de 50 à 249 | ETI de 250 à 5 000 | GE plus de 5 000 | Total |
|------------------|------------------------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------|--------|
| Oyonnax | 19,2% | 9,8% | 12,7% | 26,6% | 24,4% | 7,3% | 100.0% |
| Annecy | 22,2% | 9,0% | 10,1% | 12,6% | 23,2% | 23,0% | 100,0% |
| Genevois frança | is 25,9% | 9,9% | 10,4% | 11,9% | 23,2% | 18,6% | 100,0% |
| Vallée de l'Arve | 22,3% | 9,2% | 12,8% | 22,5% | 26,1% | 7,1% | 100,0% |
| Chablais | 31,5% | 11,0% | 11,1% | 10,0% | 11,6% | 24,8% | 100,0% |
| Rhône-Alpes | 20,0% | 7,5% | 9,3% | 13,5% | 23,4% | 26,4% | 100,0% |
| Genève | 15,8% | 8,3% | 11,5% | 19,1% | 31,6% | 13,8% | 100,0% |
| Nyon | 24,0% | 10,8% | 10,8% | 20,4% | 23,6% | 10,3% | 100,0% |
| Suisse | 20,3% | 9,3% | 11,9% | 20,3% | 24,4% | 13,7% | 100,0% |

Sources: Insee - CLAP 2011 (F), OFS - STATENT 2011 (CH)

TAILLE D'ENTREPRISE

Micro-entreprise : moins de 10 salariés ;

Très petite entreprise (TPE) : de 10 à 19 salariés ;

■ Petite entreprise (PE) : de 20 à 49 salariés ;

Moyenne entreprise (ME): de 50 à 249 salariés;

Entreprise de taille intermédiaire (ETI): de 250 à 5 000 salariés;

Grande entreprise (GE): plus de 5 000 salariés.

⁴ Côté français, les particuliers employeurs et les entreprises du secteur de la Défense sont exclus du champ des activités couvertes par la source CLAP.



DEUX TIERS DES EMPLOIS GENEVOIS DANS 5 % DES ÉTABLISSEMENTS

Si l'emploi dans le canton de Genève est fortement concentré dans les ETI, il l'est aussi dans quelques établissements employeurs : 5 % de ces derniers, soit environ 1 850 des 37 000 établissements genevois, regroupent les deux tiers de l'emploi. La concentration des emplois est plus marquée que dans le district de Nyon et qu'au niveau national : en Suisse, les 5 % des établissements les plus grands ne regroupent que 56 % des emplois. Annecy affiche une concentration un peu plus faible que Genève mais comparable à celle de la région Rhône-Alpes. Ceci s'explique notamment par la présence plus marquée qu'ailleurs des grandes entreprises. Partout ailleurs l'emploi est davantage réparti dans les établissements locaux ; c'est en particulier vrai dans les deux zones d'emploi les plus industrielles et le Genevois français.

Concentration de l'emploi par territoire, en 2011

| | l'emploi des 10 % ds établissements | Part de l'emploi des 5 % des plus grands établissements | Part de l'emploi des 1 % des plus grands établissements |
|-------------------|--|---|---|
| Oyonnax | 62% | 47% | 19% |
| Annecy | 69% | 57% | 34% |
| Genevois français | 63% | 49% | 24% |
| Vallée de l'Arve | 62% | 47% | 21% |
| Chablais | 64% | 51% | 29% |
| Rhône-Alpes | 70% | 58% | 33% |
| Genève | 73% | 63% | 39% |
| District de Nyon | 65% | 53% | 29% |
| Suisse | 67% | 56% | 32% |

Sources: Insee- Clap 2011 (F), OFS - STATENT 2011 (CH)

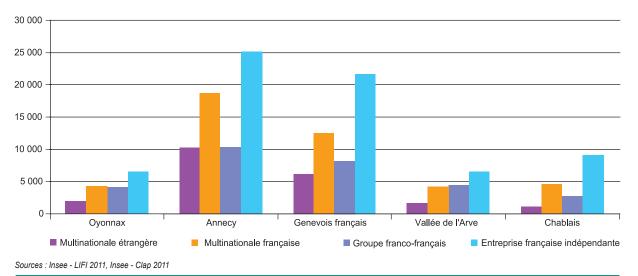
SEULS QUATRE EMPLOIS FRANÇAIS SUR DIX APPARTIENNENT À UNE ENTREPRISE DÉPLOYÉE À L'INTERNATIONAL

En écho à la faible représentation des grandes entreprises, les zones d'emploi françaises⁵ disposent d'un degré d'ouverture sur l'international assez modeste. Ainsi, l'implantation des multinationales étrangères est faible, à l'exception d'Annecy, où elles emploient 10 000 personnes. Quant aux

multinationales françaises, elles sont les plus présentes dans le Genevois français et a fortiori à Annecy, employant respectivement 12 000 (environ 12 % des emplois de la zone) et 18 000 personnes (environ 14 % des emplois salariés). Enfin, près de six emplois salariés sur dix relèvent d'entreprises indépendantes ou de groupes franco-français, soit 10 % de plus qu'en région Rhône-Alpes.

⁵ Données non disponibles côté suisse.

Nombre d'emplois selon le type d'entreprise, par zone d'emploi, en 2011



FORT RENOUVELLEMENT DU TISSU PRODUC-TIF DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

La structure sectorielle des territoires conditionne en partie le renouvellement du tissu productif. Des dynamiques de création d'établissements contrastées sont observées sur le territoire français. Le Genevois français se distingue par le taux de création le plus élevé (18 %, un point de plus qu'en Rhône-Alpes), suivi d'Annecy (16 %). Ces deux zones d'emploi affichent une forte part d'établissements appartenant au secteur tertiaire, où la création est généralement plus aisée que dans le secteur industriel. C'est en partie pourquoi le taux de création est plus faible dans les zones d'emploi d'Oyonnax et de la vallée de l'Arve (entre 13 % et 14 %). Les données suisses ne fournissent pas d'information comparable sur les créations d'établissement.

Taux de création d'établissements, en 2012

| | Stock | Nombre de | Taux de |
|---|---|---|--------------------------------------|
| | ssements | créations | création, |
| | 1/01/2012 | pures | en % |
| Oyonnax Annecy Genevois français Vallée de l'Arve Chablais Rhône-Alpes | 3 858 22 186 19 178 4 932 8 423 423 727 | 547 3 611 3 512 635 1 253 73 994 | 14,2 16,3 18,3 12,9 14,9 |

Sources : Insee - Sirene 2012



ANNEXE 1

DÉFINITION DE LA NOMENCLATURE SECTORIELLE À CINQ POSITIONS POUR UNE MEILLEURE COMPARABILITÉ FRANCO-SUISSE

L'Insee définit, à partir de la nomenclature d'activité française, une nomenclature agrégée regroupant les secteurs en cinq postes : agriculture, industrie, construction, tertiaire marchand, tertiaire non marchand. En particulier, le tertiaire non marchand groupe les activités relatives à l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement. Pour qualifier de manière plus fine les établissements relevant du domaine public, l'affectation d'un établissement au secteur marchand ou non marchand a été redéfinie selon les deux critères suivants :

- l'appartenance à la catégorie juridique "Personne morale et organisme soumis au droit administratif";
- des effectifs de la Fonction Publique d'État dépassant 50 % des effectifs de l'établissement.

Dès lors qu'un de ces deux critères est vérifié, l'établissement est classé dans le secteur non marchand ; à défaut, il est classé dans le secteur marchand.

Pour des raisons de disponibilité des données, cette opération de recodage ne peut être effectuée que sur le champ de l'emploi salarié côté français. L'emploi non salarié représente ici de 8 % à 15 % de l'emploi total selon la zone d'emploi. La ventilation par secteur d'activité de l'emploi salarié est assimilée à celle de l'emploi total.

Du côté suisse, la nomenclature d'activité à cinq positions utilisée dans cette publication tient compte de deux critères : le secteur d'activité de l'établissement et la forme juridique, publique ou privée, de l'entreprise.

ANNEXE 2

ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE DANS LE CANTON DE GENÈVE : UN RÉAJUSTEMENT DE LA NOMENCLATURE FRANÇAISE CONSIDÉRANT LA SPÉCIFICITÉ LOCALE DU SECTEUR FINANCIER

Selon la définition de l'Insee, les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. La partition de l'économie (établissements et emplois) en deux sphères se base sur la nomenclature des activités, chaque activité étant attribuée à l'une des deux sphères par l'Insee.

Les activités financières et les assurances appartiennent, selon l'Insee, à l'économie présentielle. Cependant, dans le canton de Genève, l'activité financière ne concerne pas principalement la satisfaction des besoins des personnes résidentes. Ainsi, les banques privées, les établissements spécialisés dans les opérations boursières ou la gestion de fonds ont été réattribués à la sphère non-présentielle.

ANNEXE 3

TAILLE D'ENTREPRISE : SIMPLIFICATION DE DÉFINITION POUR GARANTIR LA COMPARAISON FRANCO-SUISSE

Selon la recommandation européenne 2003/361/CE du 6 mai 2003, la taille d'une entreprise est habituellement définie selon trois critères : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total de bilan. Les données de bilan et de chiffre d'affaires n'étant pas disponibles dans la statistique suisse des entreprises, et afin de garantir une comparaison entre les deux pays, une définition simplifiée⁵ a été adoptée tenant compte du seul critère de l'effectif :

- Micro-entreprise : moins de 10 salariés ;
- Très petite entreprise : de 10 à 19 salariés ;
- Petite entreprise : de 20 à 49 salariés ;
- Moyenne entreprise : de 50 à 249 salariés ;
- Entreprise de taille intermédiaire : de 250 à 5 000 salariés ;
- Grande entreprise : plus de 5 000 salariés.

Le nombre de salariés correspond aux salariés de l'entreprise à l'échelon national.

Les données suisses incluent, sans possibilité de les distinguer, les emplois salariés et non salariés. Afin de se rapprocher de la définition française en ne conservant que les entreprises avec des salariés, les entreprises ne comptant qu'un seul emploi et dont la forme légale est une raison individuelle ont été écartées. On peut en effet supposer qu'elles correspondent majoritairement à du travail indépendant, et donc non salarié.

⁵ La ventilation de l'emploi français par catégorie d'entreprise est assez stable, que l'on utilise la définition européenne ou approchée.



Pour toute information

Institut national de la statistique et

Site web de l'OST: www.statregio-francosuisse.net

des études économiques Direction régionale Rhône-Alpes 165, rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03 Téléphone: +33 9 72 72 4000 Messagerie: insee-contact@insee.fr Internet : www.insee.fr/rhone-alpes



Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias Case postale 1735 - 1211 Genève 26 Téléphone : +41 22 388 75 00

Télécopie: +41 22 388 75 10 Messagerie: statistique@etat.ge.ch Internet: www.ge.ch/statistique



